

Solidarité

En Parler Pour la Construire

école

ville

Pays

Planète



Aide et Action

L'Education change le monde



unicef

CENEA



La solidarité, en parler pour la construire

À l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale 2011, l'Anacej, les Ceméa et l'UNICEF France se sont associés à Citoyen de demain pour concevoir et diffuser un dossier pédagogique autour de la solidarité : « La solidarité, en parler pour la construire ».

À l'heure où l'accent mis sur la responsabilité de l'individu montre ses limites face à des situations de plus en plus difficiles et complexes, nous sommes convaincus qu'il est plus que jamais nécessaire de replacer la solidarité comme une valeur centrale de notre société et une possibilité de réponse collective aux crises contemporaines.

Ce dossier permet de donner la parole aux enfants sur les enjeux de la solidarité, d'approfondir leur réflexion sur ce thème et de les inciter à l'action. Pour cela, nous vous proposons trois étapes clés : l'expression, la sensibilisation et l'action.

Informations pratiques

Niveaux : Cycle 3 – 6^e (8-12 ans)

Cible : enseignants, éducateurs, animateurs et tous acteurs travaillant avec les enfants

Socle commun de connaissances et de compétences : domaines 1, 3, 5, 6 et 7



Etape n°1 : Expression

Faire émerger les opinions, points de vue et expériences des enfants autour de la solidarité.

Avant de sensibiliser et de proposer des pistes d'action aux enfants, l'objectif est de commencer par les inciter à s'exprimer sur leur perception, leur expérience ou leur opinion sur la solidarité. Pour cela, il faudra essayer de les influencer le moins possible par nos idées d'adultes tout en ayant en tête les différents aspects du sujet et en sachant creuser les points clés qui surgiront. L'atelier-débat pourra, selon l'envie de l'animateur, être centré sur un aspect particulier ou sur la solidarité au sens large.



Etape n°2 : Sensibilisation

Poursuivre la réflexion et sensibiliser les enfants aux questions de la solidarité.

Une fois la réflexion amorcée par les ateliers-débats, un temps de sensibilisation sera mis en place. L'animateur pourra faire le choix de n'aborder que l'une des thématiques, quelques-unes ou bien toutes :

- La solidarité à l'école
- La solidarité à l'échelle de la ville et de la région
- La solidarité internationale
- La solidarité à l'échelle de la planète




Cette phase de sensibilisation permettra aux enfants de donner du sens aux actions qui seront ensuite proposées pour agir de manière construite et réfléchie.



Etape n°3 : Action

Mettre en place sur le long terme des actions et des pratiques pédagogiques solidaires avec les enfants.

Les ateliers ayant permis l'expression et la sensibilisation des enfants, cette troisième étape invite l'animateur et les enfants à poursuivre leur investissement avec des pistes d'actions concrètes, cohérentes avec les préoccupations des enfants et qui s'inscriront dans la durée.

 La solidarité, en parler pour la construire Etape 1 : Expression	
<ul style="list-style-type: none"> Fiche animateur d'atelier-débat Livret « Solidarité, paroles d'enfants » 	La maîtrise de la langue française <i>Compétence 1 du socle commun de connaissances et de compétences</i> <ul style="list-style-type: none"> S'exprimer à l'oral Prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue
 La solidarité, en parler pour la construire Etape 2 : Sensibilisation	
2A – La solidarité à l'école <ul style="list-style-type: none"> Fiche animateur Episode de « Vinz et Lou » : « On fait équipe ? » 	Les compétences sociales et civiques <i>Compétence 6 du socle commun de connaissances et de compétences</i> <ul style="list-style-type: none"> Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien Respecter tous les autres L'autonomie et l'initiative <i>Compétence 7 du socle commun de connaissances et de compétences</i> <ul style="list-style-type: none"> Identifier, expliquer, rectifier une erreur
2B – La solidarité à l'échelle de la ville et de la région <ul style="list-style-type: none"> Fiche animateur Fiche documents Fiche enfant 	Les compétences sociales et civiques <i>Compétence 6 du socle commun de connaissances et de compétences</i> <ul style="list-style-type: none"> Comprendre l'importance des valeurs et des textes fondateurs de la République française Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien Connaître les enjeux de la solidarité nationale et internationale
2C – La solidarité internationale <ul style="list-style-type: none"> Fiche animateur Episode de « Vinz et Lou » : « Opération crampons ? » 	La culture humaniste <i>Compétence 5 du socle commun de connaissances et de compétences</i> <ul style="list-style-type: none"> Savoir utiliser des cartes à différentes échelles pour situer les repères géographiques utilisés Les compétences sociales et civiques <i>Compétence 6 du socle commun de connaissances et de compétences</i> <ul style="list-style-type: none"> Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien Connaître les enjeux de la solidarité nationale et internationale
2D – La solidarité à l'échelle de la planète <ul style="list-style-type: none"> Fiche animateur Fiche documents Fiche enfant 	Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique <i>Compétence 3 du socle commun de connaissances et de compétences</i> <ul style="list-style-type: none"> Mobiliser ses compétences pour comprendre et agir efficacement sur les problèmes de l'activité humaine et de ses conséquences sur l'environnement, de pollution de l'eau, du recyclage des déchets, d'économie d'énergie Les compétences sociales et civiques <i>Compétence 6 du socle commun de connaissances et de compétences</i> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les enjeux de la solidarité nationale et internationale
 La solidarité, en parler pour la construire Etape 3 : Action	
<ul style="list-style-type: none"> Préparer l'action Exemples d'actions 	L'autonomie et l'initiative <i>Compétence 7 du socle commun de connaissances et de compétences</i> <ul style="list-style-type: none"> S'engager dans une tâche à accomplir Trouver et tenir sa place dans un projet

Fiche informative

Qu'est-ce que la solidarité ?

Définition du dictionnaire : *Solidarité*
« Lien qui porte des personnes à s'entraider ».

Vient du latin : *Solidus*
« Solide, entier, consistant ».

Initialement, la solidarité est une notion juridique qui lie entre eux les débiteurs d'une obligation juridique. Cette acception est d'ailleurs toujours celle du droit civil français (article 1200 et suivants du Code civil).

Au-delà du sens premier du mot, la solidarité est une valeur sociale qui reconnaît un destin commun à tous les hommes : une dépendance mutuelle. Cette valeur humaniste inscrit l'ensemble des hommes dans une même communauté d'intérêt. Liées par un sentiment de responsabilité et d'interdépendance, les personnes d'un groupe sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. Les problèmes rencontrés par une partie du groupe concernent l'ensemble du groupe dont l'avenir peut être compromis. Elle nous amène à nous comporter comme si nous étions directement confrontés à ces problèmes.

La solidarité est liée à la valeur de la fraternité et aux concepts d'équité et de dignité de la personne. Elle permet de remédier à certaines inégalités de fortune, d'état de santé, de capacité physique ou intellectuelle, de lieu d'habitation... Être solidaire, c'est reconnaître à ses pairs les mêmes droits et devoirs que pour nous-mêmes.

La solidarité est à distinguer de l'altruisme et de la charité. L'altruisme est la disposition, propension désintéressée à se consacrer et à aimer les autres ; la charité c'est faire acte de bonté, de générosité envers autrui. Il n'y a dans ces deux termes aucune référence à la notion de réciprocité ou de coopération où chacun travaille dans l'intérêt général.

Faire preuve de solidarité peut être un acte délibéré ou une obligation. En effet, dans le cas du système de protection sociale français, il est le résultat de choix politiques et se base sur le principe de solidarité intergénérationnelle ; il n'est pas demandé aux individus s'ils sont d'accord ou non.

La solidarité peut exister à différentes échelles : nous sommes solidaires avec notre famille, avec notre ville mais aussi avec d'autres pays et de manière plus globale avec l'ensemble des êtres vivants, sans aucune distinction : à l'échelle de la planète.

Il est à noter que plusieurs types d'organisations sont basés sur la valeur positive de la solidarité :

- les syndicats,
- les organisations non gouvernementales (ONG),
- les mutuelles de santé ou d'assurance,
- de nombreuses associations,
- des partis politiques,
- des institutions publiques.

Quelques repères historiques

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la nécessité de s'unir pour reconstruire l'Europe a fait émerger cette notion. Dès lors, la solidarité internationale a été mise en œuvre à travers différentes institutions, organisations et initiatives :

- L'**Organisation internationale des Nations unies (ONU)** fondée en 1945 est un organe important par son rôle : développer des relations amicales entre les nations, promouvoir le progrès social, instaurer de meilleures conditions de vie et accroître le respect des droits de l'homme. Constituée de 193 États membres, ses activités couvrent tout le globe.
- Certains États démocratiques et laïques mettent en place des cellules d'action humanitaire mais ce sont le plus souvent des **organisations non gouvernementales (ONG)** qui prennent en charge la prévention des risques, l'aide au développement ou le traitement de l'urgence. Elles sont religieuses ou laïques et apportent là où cela leur semble nécessaire, une aide ponctuelle. Elles travaillent la plupart du temps main dans la main avec les États pour mener à bien des actions de longue haleine qui correspondent aux objectifs de l'ONU. Elles font partie du mouvement plus large de défense des droits de l'Homme.
- La **notion « d'ingérence humanitaire »** remonte au XIX^e siècle ; elle autorisait déjà une grande puissance à intervenir dans un pays souverain pour défendre ses ressortissants et des minorités mais elle a été ranimée au moment de la guerre du Biafra (1967-1970) pour dénoncer l'immobilité des chefs d'États et de gouvernements face à la terrible famine que la guerre avait engendrée. Le philosophe français Jean-François Revel en 1979 fut le premier à évoquer le « devoir d'ingérence ». Plus tard, Bernard Kouchner, un des fondateurs de Médecins sans frontières, et Mario Bettati, professeur de droit international, l'ont redéfini en « droit d'ingérence » (1988). Le droit d'ingérence permet de protéger les droits fondamentaux de la personne et s'inscrit dans un ordre mondial régi par des principes de démocratie, d'état de droit et de respect de la personne humaine.
- Dans le même temps, en France, le principe de solidarité s'est traduit par le **préambule de la Constitution de 1946** (qui a aussi valeur constitutionnelle). Il prévoit que « *La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement* ». L'article 1^{er} de la Constitution de 1958 dispose que « *la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale* ». Ce dernier adjectif consacre la solidarité nationale comme un principe de la plus haute valeur juridique. C'est cette solidarité que l'on retrouve dans le système de protection sociale français ou dans la progressivité de la fiscalité directe.
- Le 20 décembre est « **la Journée internationale de la solidarité humaine** ». Proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies en 2005, la Journée internationale de la solidarité humaine a pour but de souligner l'importance de la solidarité pour faire progresser l'ordre du jour des Nations unies en matière de développement, en particulier, la lutte contre la pauvreté.

« L'idée de solidarité humaine à l'échelle mondiale peut changer le monde, la solidarité, ce n'est pas seulement de la compassion. C'est un sentiment d'unité et de responsabilité commune. Nous devons en faire la base de l'ordre mondial contemporain... Nos rêves peuvent changer la face du monde mais ils doivent être accompagnés d'actions ».

Discours de Lech Walesa (10 novembre 2005)
lors de la cérémonie de lancement de
la première Journée internationale de la solidarité humaine.

La solidarité quel enjeu éducatif ?

Si nous souhaitons réduire les actes d'incivilité, recréer du lien entre les citoyens et restaurer le respect entre les individus, il faut que chacun puisse découvrir « l'autre » et, au-delà de ses différences, comprendre que nous avons des points communs et des intérêts collectifs.

L'éducation à la solidarité se mène au quotidien. Elle commence par l'exemple donné par les adultes. Leurs attitudes comme leurs discours aident les enfants à comprendre ce qu'est cette notion, à modifier leur comportement et à mettre en place des actions collectives et solidaires.

Le rôle de l'adulte est alors de leur permettre de prendre conscience que l'aide apportée doit prendre en compte les besoins réels de ceux qu'ils ont décidé d'aider. Ils devront mettre en place des démarches adaptées pour atteindre leur but. L'adulte doit donc les initier à la démarche de projet.

Il faudra tout d'abord qu'ils fassent une évaluation de la situation : quelle est la situation ? De quoi ceux que je veux aider ont-ils besoin ? Comment puis-je les questionner et communiquer avec eux pour le savoir ? Ensuite, viendra le temps d'élaborer une stratégie : trouver des partenaires, des financements parfois, définir la mise en œuvre. Enfin, ils ne devront pas oublier de faire le bilan de cette action. A-t-elle eu un résultat positif ? Comment pourrait-on l'améliorer ? Quels prolongements peut-on lui donner si nécessaire ? Faut-il la reconduire ?

Qu'est-ce que la solidarité pour les 7-12 ans ?

Si presque tous les enfants emploient le mot « aider » pour parler de solidarité, ils donnent pourtant dans leurs récits un sens plus large et plus profond à celle-ci. Pour eux, être solidaire c'est respecter l'environnement, répartir les richesses dans le monde mais c'est aussi jouer avec un enfant et partager ses bonbons. Très présente dans leur vie, la solidarité est très importante pour eux : elle est là pour combattre la souffrance mais aussi pour permettre d'être heureux ensemble.

Les enfants se sentent concernés par le devenir des autres, non sans se poser certaines questions : Peut-être ont-ils mérité leur sort ? Ont-ils vraiment besoin de notre aide ? Jusqu'où peut-on être solidaire ? Malgré ces quelques inquiétudes, les enfants ont envie d'agir pour un monde plus juste. Freinés par leur jeune âge, ils attendent beaucoup de la part des adultes. Les enfants que nous avons rencontrés ont conscience du destin commun qui unit chaque être humain et chaque être vivant. Améliorer la vie de quelqu'un c'est aussi améliorer la sienne et celle de tous.

D'après les propos de 150 enfants de 7 à 12 ans recueillis à l'été 2011 lors d'ateliers-débats sur le sujet. A lire : le livret « La solidarité, paroles d'enfants ».

Petit lexique de la solidarité

Solidarité : dépendance mutuelle : *la solidarité humaine* / sentiment humanitaire, lien qui pousse les hommes à s'entraider.

Solidarité entre pairs : solidarité entre personnes d'un même groupe.

Charité : les religions sont à l'origine de la charité : donner est un acte d'amour du prochain, on aime et honore Dieu à travers nos semblables. De nos jours, dans un sens plus large, il s'agit de donner à l'autre sans attente d'une contrepartie.

Altruisme : disposition, propension désintéressée à se consacrer et à aimer les autres.

Citoyen du monde : défenseur d'un sentiment d'identité commune à tous les hommes et de coexistence pacifique tout en respectant les diversités locales.

Collectif : qui concerne plusieurs personnes (≠ individuel).

Egalité : principe qui dit que tous les hommes possèdent la même dignité et doivent être traités avec le même respect. Ceci n'implique pas qu'ils reçoivent ou possèdent la même chose.

Équité : justice fondée sur la reconnaissance des droits de chacun sans qu'elle soit nécessairement inspirée par les lois en vigueur. Elle permet d'examiner un cas particulier, de rétablir un équilibre social, économique ou politique. C'est un état d'esprit qui peut s'opposer à la loi lorsque celle-ci est insuffisante, inadaptée ou injuste.

Coopération : action de travailler ensemble avec d'autres personnes, d'autres groupes à une action commune.

Empathie : capacité à ressentir ce que l'autre ressent.



La solidarité, en parler pour la construire

Etape 1 : Expression



Objectif : Faire émerger les opinions, points de vue et expériences des enfants autour de la solidarité.

Avant de sensibiliser et de proposer des pistes d'action aux enfants, l'objectif est de commencer par les inciter à s'exprimer sur leur perception, leur expérience ou leur opinion sur la solidarité. Pour cela, il faudra essayer de les influencer le moins possible par nos idées d'adultes tout en ayant en tête les différents aspects du sujet et en sachant creuser les points clés qui surgiront. L'atelier-débat pourra, selon l'envie de l'animateur, être centré sur un aspect particulier ou sur la solidarité au sens large.

Composition	Présentation
<ul style="list-style-type: none">• Fiche animateur « Atelier-débat »	Cette fiche vous propose une méthodologie et une séquence de questions thématiques pour mener un atelier-débat avec les enfants.
<ul style="list-style-type: none">• Livret « La solidarité, paroles d'enfants »	Citoyen de demain a conçu et testé la fiche animateur « Atelier-débat » auprès de 150 enfants durant l'été 2011. Cette expérience a donné naissance à un livret « Solidarité, paroles d'enfants » à découvrir dans ce dossier pédagogique.



Etape n°1 « Expression »

Fiche animateur 1 – « Atelier-débat »



Cette fiche vous propose **une méthodologie** et **une séquence de questions thématiques** pour mener un atelier-débat avec les enfants.

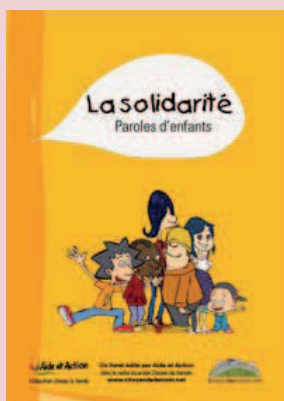
Objectifs

- Laisser s'exprimer les enfants sur ce sujet afin qu'ils se l'approprient. C'est le moment pour eux d'être entendus et de construire ensemble une définition de la solidarité.
- Comprendre la réalité, les représentations et les problématiques des enfants pour repérer les points clés à creuser par la suite.

Activité	Matériel	Durée
Débat	<ul style="list-style-type: none">• Des post-it et des stylos si vous souhaitez utiliser la méthode des post-it.• Un tableau ou une feuille si vous souhaitez qu'un enfant prenne le rôle de secrétaire.	1h (durée variable en fonction du nombre d'enfants)

Structure de l'atelier-débat

1. **Présentation de l'atelier.**
2. **Débat** : les enfants s'expriment et échangent autour de la solidarité.
3. **Synthèse par les enfants** : les enfants synthétisent ensemble le fruit de leurs réflexions.
4. **Partage des réflexions des enfants** : le débat s'élargit et se prolonge.



Citoyen de demain a conçu et testé cette fiche animateur auprès de 150 enfants durant l'été 2011.

Cette expérience a donné naissance à un livret « **La solidarité, paroles d'enfants** », à découvrir dans ce dossier pédagogique.

Comment utiliser ce livret ?

- Vous pouvez consulter le livret comme un avant-goût des débats que vous allez mener.
- Vous pouvez utiliser ce livret (ou une des phrases de ce livret) comme un support de discussion avec les enfants.

Conseils méthodologiques et pratiques

- Les ateliers-débats peuvent être menés par **petits groupes** pour faciliter l'expression de tous.
- Pour permettre aux enfants de s'exprimer plus facilement, l'atelier-débat pourra s'appuyer sur « **la méthode des post-it** » : les enfants sont invités à écrire ce à quoi leur fait penser la notion de « solidarité » sur des post-it (un seul mot par post-it). Ces post-it seront ensuite classés sur un tableau par les enfants et le débat s'articulera autour de ces idées.
- **Pour amener les enfants à développer leurs idées**, préférez des questions courtes et de relance pour les influencer le moins possible. Demandez-leur des précisions sur le contexte, leur vision de la situation et leur ressenti.
- **Pour favoriser les interactions entre les enfants**, faites-les réagir sur ce qui a été dit en leur demandant ce qu'ils en pensent. De cette manière, ils développeront leurs idées.
- Les enfants évoquent facilement leurs vécus dans le débat. Il est important de **les amener à aller au-delà de l'anecdote** et à se poser d'autres questions.
- Après chaque question, vous pouvez **reformuler les réponses qui ont été données** afin de vous assurer que ce que vous avez compris correspond bien à la pensée des enfants.
- Il serait intéressant de demander à un enfant de prendre **le rôle de secrétaire**. Il écrira au tableau ou sur une feuille les différentes idées et les points de vue qui émergeront durant le débat. Changez plusieurs fois de secrétaire pour que le travail écrit n'apparaisse pas comme une trop lourde tâche. Les secrétaires successifs coordonneront l'écriture de la synthèse finale avec les autres enfants.

1. Présentation de l'atelier

Expliquez aux enfants que vous allez parler de la solidarité avec eux, de ce que c'est pour eux, de ce qu'ils en pensent, des expériences qu'ils en ont eues, etc.

Présentez le déroulé de l'atelier-débat et la manière dont vous mènerez ces débats.

2. Guide du débat

Ce guide vous propose une séquence de questions thématiques. Toutes ne seront pas nécessairement posées et d'autres pourront surgir. Le débat étant libre, l'ordre des questions n'est donné qu'à titre indicatif.

▪ Questions introductives

Objectif : **déclencher la parole**.

- Avez-vous entendu parler de solidarité ?
- Quand, comment, pourquoi... qu'est-ce que vous en savez ?
- Qu'est-ce que la solidarité ?
- Connaissez-vous des synonymes, des mots associés ou des contraires ?

▪ **Exemples d'actions de solidarité**

Objectif : **amener les enfants à parler de leur vécu, les impliquer personnellement dans le débat.**

- Avez-vous des exemples d'actions de solidarité à nous donner (que vous connaissez ou que vous imaginez) ?
- Avez-vous déjà été solidaires de quelqu'un ? Comment ?
- Quelqu'un a-t-il été solidaire de vous ? Comment ?
- Est-ce que vous auriez voulu que quelqu'un soit solidaire de vous ? Dans quel contexte ?

▪ **Avec qui être solidaire ?**

Objectif : **amener les enfants à définir les personnes envers qui ils ont envie d'être solidaire.**

- Avec qui êtes-vous solidaires ?
- Êtes-vous solidaires avec votre famille ? Avec vos copains ? Avec votre classe ?
- Est-ce que vous seriez solidaires de gens qui ne sont pas comme vous ?
 - *d'une personne handicapée.*
 - *d'une personne qui ne vient pas du même pays que vous.*
 - *d'une personne qui n'a pas la même couleur de peau.*
 - *d'une personne qui n'a pas la même religion.*
 - *d'une fille (pour les garçons) / d'un garçon (pour les filles).*
 - *d'un camarade qui n'est pas votre ami.*
 - *d'une personne pauvre.*
 - *d'une personne vivant dans un autre pays.*
 - *d'une personne âgée.*
- Est-ce que vous seriez solidaires de quelqu'un que vous ne connaissez pas ?
- Est-ce que vous seriez prêts à les aider ? A faire quelque chose pour eux ?

▪ **Ce qu'ils pensent de la solidarité**

Objectif : **faciliter l'expression de leurs opinions.**

- Que pensez-vous de la solidarité ?
- Selon vous, est-ce que la solidarité est juste ?

▪ **Ce qu'apporte la solidarité**

Objectif : **comprendre ce que la solidarité peut apporter.**

- Qu'est-ce que ça change d'être solidaire ?
- Est-ce que ça peut changer le monde ?
- Qu'est-ce qu'un monde sans solidarité ?

▪ **La solidarité comme action**

Objectif : **faire émerger des exemples d'actions de solidarité.**

- Comment peut-on être solidaire ? (exemples).
- Qui est à l'origine de ces actions ? (exemples).
- Et vous, comment pourriez-vous être solidaires ? (exemples).

▪ **La société d'aujourd'hui et la solidarité**

Objectif : **mettre en perspective la notion de solidarité avec la réalité de notre société.**

- Trouvez-vous que notre société soit une société solidaire ?
- Qu'est-ce qu'il faudrait améliorer, selon vous ?
- Est-ce que vous trouvez que les adultes sont solidaires entre eux ?
- Est-ce que vous trouvez que les adultes sont solidaires avec les enfants ?
- Est-ce que vous trouvez que les enfants sont solidaires entre eux ?

▪ **Messages aux adultes**

Objectif : **permettre aux enfants de formuler des messages à transmettre aux adultes.**

- Si vous aviez un message à adresser aux adultes sur la solidarité, que leur diriez-vous ?

>> Une pause de quelques minutes pourra être marquée à ce moment.

3. Synthèse par les enfants

1) Ecriture de la synthèse par les enfants

Objectif : **permettre aux enfants de synthétiser leurs idées.**

Les enfants écriront ensemble quelques lignes pour synthétiser l'ensemble des réflexions qui auront émergées lors de cet atelier-débat. La synthèse pourra être écrite sur un tableau par un enfant, désigné comme **secrétaire du groupe** par les autres enfants.

2) Conservation de la synthèse

Objectif : **permettre aux enfants de revenir plus tard sur les réflexions qu'ils ont eues en groupe.**

Pour conserver une trace de ce temps de réflexion et d'échanges entre les enfants, la synthèse pourra être **recopiée dans un cahier dédié ou affichée.**

4. Partage des réflexions des enfants

Afin de donner de l'ampleur à ce débat et parce que ce sujet nous concerne tous, **nous vous invitons à diffuser le fruit de ce débat auprès des autres enfants, parents, enseignants, animateurs, éducateurs.**

Citoyen de demain vous propose de partager ces réflexions en ligne avec d'autres professionnels et enfants :

www.citoyendedemain.net/ateliers/solidarite-paroles-enfants





La solidarité, en parler pour la construire

Etape 2 : Sensibilisation



Objectif : Poursuivre la réflexion et sensibiliser les enfants aux questions de la solidarité

Une fois la réflexion amorcée par les ateliers-débats, un temps de sensibilisation sera mis en place. L'animateur pourra faire le choix de n'aborder que l'une des thématiques, quelques-unes ou bien toutes.

Cette phase de sensibilisation permettra aux enfants de donner du sens aux actions qui seront ensuite proposées pour agir de manière construite et réfléchie.

Composition	Présentation
<ul style="list-style-type: none">• Solidarité à l'école<ul style="list-style-type: none">○ Fiche animateur○ Episode « Vinz et Lou » : « On fait équipe ? »	<p>Cette fiche vous propose de sensibiliser les enfants à la solidarité à l'école.</p> <p>Respecter les autres, ce n'est pas seulement faire attention à eux pour ne pas les gêner. C'est aussi prêter attention à leurs difficultés et partager avec eux nos connaissances. Lorsqu'on est capable de leur expliquer ce qu'on a réussi à faire, on progresse soi-même. Chacun a quelque chose à partager avec les autres. Ainsi, on grandit tout en gagnant confiance en soi. C'est cela, la solidarité entre pairs.</p>
<ul style="list-style-type: none">• Solidarité à l'échelle de la ville et de la région<ul style="list-style-type: none">○ Fiche animateur○ Fiche documents○ Fiche enfant	<p>Cette fiche vous propose de sensibiliser les enfants à la solidarité à l'échelle de la ville.</p> <p>Agir collectivement au sein de sa ville permet de mieux vivre au quotidien. Tout le monde peut y prendre part et y jouer un rôle.</p>
<ul style="list-style-type: none">• Solidarité internationale<ul style="list-style-type: none">○ Fiche animateur○ Episode « Vinz et Lou » : « Opération crampons »	<p>Cette fiche vous propose de sensibiliser les enfants à la solidarité internationale.</p> <p>Agir pour les autres même s'ils sont loin oui, mais en tenant compte de leurs besoins et de nos moyens. Pour cela, définir clairement sa stratégie est la clé d'une action réussie !</p>
<ul style="list-style-type: none">• Solidarité à l'échelle de la planète<ul style="list-style-type: none">○ Fiche animateur○ Fiche documents○ Fiche enfant	<p>Cette fiche vous propose de sensibiliser les enfants à la solidarité à l'échelle de la planète.</p> <p>Être solidaire avec la planète, c'est savoir que nos actions ici et maintenant ont des répercussions ailleurs dans le monde et dans les décennies à venir et au-delà.</p>



Etape n°2 « Sensibilisation »

Fiche animateur 2A – « Solidarité à l'école »



Cette fiche vous propose de sensibiliser les enfants à la solidarité à l'école.

Respecter les autres, ce n'est pas seulement faire attention à eux pour ne pas les gêner. C'est aussi prêter attention à leurs difficultés et partager avec eux nos connaissances. Lorsqu'on est capable de leur expliquer ce qu'on a réussi à faire, on progresse soi-même. Chacun a quelque chose à partager avec les autres. Ainsi, on grandit tout en gagnant confiance en soi. C'est cela, la solidarité entre pairs.

Objectifs

- Comprendre ce que signifie « être solidaire avec ses pairs »
- Comprendre que chacun a quelque chose à apporter à l'autre
- Comprendre qu'aider quelqu'un, ce n'est pas lui donner la réponse mais l'aider à la trouver
- Comprendre qu'ensemble on est plus fort

Activité	Matériel	Durée
Analyse de vidéo - Débat	<ul style="list-style-type: none">• Un ordinateur ou un vidéoprojecteur• L'animation Vinz et Lou : « <i>On fait équipe ?</i> »• Un tableau ou une feuille si vous souhaitez qu'un enfant prenne le rôle de secrétaire.	1h

Structure de l'atelier

1. Introduction du débat
2. Analyse de l'animation
3. Synthèse et ouverture

1. Introduction du débat

Demandez aux enfants ce que signifie pour eux « être solidaire » à l'école.

Ont-ils des exemples à donner ? Laissez-les s'exprimer librement et dites-leur que vous reviendrez sur cette question après avoir regardé un film. Il pourra être utile de conserver une trace de ce débat, afin de mesurer l'évolution du discours lorsque l'on reviendra sur cette même question en fin de séance.

2. Analyse de l'animation



**« On fait équipe ?
La solidarité ça fait avancer ».**

Vinz ne supporte pas son copain Bob qui est enrhumé et qui a besoin d'aide. Il change de place et se retrouve à côté d'un autre élève qui l'aide à résoudre son problème de maths...

<http://www.citoyendedemain.net/coin-des-juniors/on-fait-equipe>

Regardez une première fois intégralement l'animation Vinz et Lou « On fait équipe » puis entamez le débat en posant les questions suivantes aux enfants :

- Qu'est-ce que Bob demande à Vinz ? Pour quelle raison ?
- Comment Vinz réagit-il ? Qu'en pensez-vous ?
- Lorsque Vinz change de place, quelle est l'attitude de son nouveau voisin quand il s'aperçoit que Vinz a du mal à faire son exercice ?
- Quelle est la réaction de Vinz ? Que décide-t-il de faire alors ?
- Qu'en pensez-vous ?

Après cette première explication commune de l'histoire, regardez une deuxième fois l'animation, en s'arrêtant lorsque Vinz revient expliquer l'exercice à Bob et posez les questions suivantes :

- Pourquoi Vinz a-t-il changé d'attitude ? Que s'est-il passé ?
- Aurait-il été aussi content si on lui avait donné la réponse ?

Amenez les enfants à comprendre que réussir donne confiance en soi et permet de se tourner vers l'autre. En aidant Bob, il comprend mieux cet exercice, il renforce aussi cette confiance en lui.

Finissez de visionner le film et demandez aux enfants d'expliquer son slogan : « la solidarité, ça fait avancer ».

On pourra reformuler leurs explications sous la forme suivante : la solidarité entre les trois garçons permet à tous de progresser. Cette entraide les a fait avancer à la fois vers une meilleure maîtrise des savoirs mathématiques, mais aussi vers plus d'humanité.

Il peut être utile de leur rappeler que si certains sont meilleurs en maths, d'autres le sont en français, en sport ou dans une autre matière. Les échanges pour progresser peuvent donc être fréquents et variés.

3. Synthèse et ouverture

Revenez à la question de départ : que signifie pour eux « être solidaire » à l'école ? Demandez aux enfants d'autres exemples d'actions solidaires au sein d'une école.

Vous pourrez compléter leur liste par ces exemples s'ils n'y ont pas pensé.

Solidarité avec les autres élèves (effectuer des recherches ensemble dans le but d'un exposé, faire une passe décisive à un camarade lors d'une séance de sports collectifs, apporter le travail de la journée à un voisin malade ou lui téléphoner pour lui dire ce qui a été fait en classe, etc.), mais aussi avec les autres classes (plus grands, plus petits), le personnel de l'établissement (personnel enseignant, d'encadrement, d'entretien, de soins).

Montrez aux enfants l'évolution de leur discours en s'appuyant sur les notes prises durant les débats de départ.



Etape n°2 « Sensibilisation »

Fiche animateur 2B – « Solidarité à l'échelle de la ville et de la région »



Cette fiche vous propose de sensibiliser les enfants à la solidarité à l'échelle de la ville.

Agir collectivement au sein de sa ville permet de mieux vivre au quotidien. Tout le monde peut y prendre part et y jouer un rôle.

Objectifs

- Comprendre l'importance de l'organisation en collectif
- Comprendre comment il est possible d'agir à l'échelle d'une ville

Activité	Matériel	Durée
Analyse de textes - Débat	<ul style="list-style-type: none">• 1 document de la fiche documents par groupe• 1 fiche enfant par groupe• 1 feuille blanche par groupe• 1 tableau pour écrire, de façon visible par tous, les réponses des différents groupes.	1h à 2h

Structure de l'atelier

1. Introduction du débat
2. Analyse des textes
3. Synthèse et ouverture

1. Introduction du débat

Commencez la séance avec le groupe au complet.

Demandez aux enfants ce que signifie pour eux une « ville solidaire ».

Ont-ils des exemples à donner ? Laissez-les s'exprimer librement et dites-leur que vous reviendrez sur cette question après avoir analysé les textes. Il pourra être utile de conserver une trace de ce débat, afin de mesurer l'évolution du discours lorsque vous reviendrez sur cette même question en fin de séance.

2. Analyse des textes

Proposez aux enfants d'analyser, par groupes de 4, des situations de solidarité à l'échelle de la ville et de la région (fiche documents).

Chaque groupe aura un document différent à analyser. Suivant le nombre d'enfants, vous pourrez proposer un même document à deux groupes. Dans chaque groupe, demandez aux enfants de désigner un secrétaire, chargé de prendre les notes des débats, et un rapporteur, chargé de transmettre le travail de son groupe lors de la mise en commun qui aura lieu à la fin de la séance.

Laissez 25 minutes aux enfants pour répondre aux questions suivantes (fiche enfant) :

- A l'initiative de qui cette action a-t-elle eu lieu ?
- Quel était leur objectif ?

- Quelle action ont-ils mis en place pour remplir leurs objectifs ?
- Quels ont été les participants ?
- Qu'est-ce que cette action a pu apporter aux participants ?
- En quoi cette action est-elle solidaire ?

En s'interrogeant sur les acteurs de l'action, les enfants sont amenés à prendre conscience de l'importance du collectif :

- *parce qu'il s'agit d'une action ayant été créée et portée par un groupe d'enfants.*
- *parce qu'il ne s'agit pas de n'importe quels enfants : les documents rendent compte d'actions mises en place par des conseils d'enfants. Il s'agit donc d'enfants élus pour représenter les autres enfants de leur ville.*

Les deux dernières questions permettent aux enfants de réfléchir plus spécifiquement sur la solidarité. Dans un premier temps, les enfants sont amenés à comprendre que la solidarité est quelque chose qui apporte à tous les acteurs. L'objectif est d'amener les enfants à sortir de la dualité « je donne – tu reçois ». Dans un second temps, les enfants réfléchissent au caractère solidaire d'une action : qu'est-ce qui rend une action solidaire ?

Finissez l'analyse des textes par une mise en commun :

- faire lire à voix haute chaque document par deux ou trois enfants.
- demandez au rapporteur du groupe de dire ce qu'ils ont découvert dans le document qui leur a été confié.
- listez au tableau les réponses de chaque groupe.

3. Synthèse et ouverture

Revenez à la question de départ : qu'est-ce qu'une « ville solidaire » ?

- L'opinion des enfants a-t-elle changé ?
- Connaissent-ils dans leur ville des actions solidaires ?
- Pensent-ils qu'ils pourraient faire en sorte de prendre part à ces actions ?
- Ont-ils des idées d'actions qu'ils pourraient mettre en place à l'échelle de leur ville ?

En conclusion, s'interroger avec eux sur la façon de monter un projet permettra d'amener les enfants à comprendre qu'une action doit correspondre aux besoins de ceux à qui elle est destinée et à prendre conscience qu'ils doivent trouver des partenaires et les convaincre de l'utilité et de la faisabilité du projet.



Etape n°2 « Sensibilisation »

Fiche documents 2B – « Solidarité à l'échelle de la ville et de la région »

Document n°1

Le Conseil Régional Jeunes du Limousin crée une fresque en céramique à l'Hôpital de Tulle

Les jeunes élus du Conseil Régional Jeunes du Limousin ont souhaité améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants et jeunes du service pédiatrie de l'hôpital de Tulle. Ils ont participé à la réhabilitation d'une partie de l'aire de jeu consacrée aux enfants hospitalisés. Ils ont également organisé des rencontres entre des jeunes venus de l'extérieur et des jeunes malades afin de rompre l'isolement des enfants hospitalisés. Ce projet a été réalisé en partenariat avec les élèves d'une école primaire de Tulle, l'association Amuse et un artisan émailleur-céramiste. L'artisan a cuit et émaillé les éléments réalisés en plaques qui ont été fixées sur le mur en béton de la cour intérieure. Il a également animé des ateliers de juin 2009 à octobre 2010. Ces ateliers ont eu le plus grand succès auprès des jeunes hospitalisés.

Document n°2

La maltraitance et les droits de l'enfant abordés sur France Bleu grâce au Conseil Municipal d'Enfants de Dijon

Les membres de la commission « Solidarité / Santé », du Conseil Municipal d'Enfants de Dijon, ont souhaité mettre l'accent sur l'article 19 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et faire une campagne de prévention par le biais de messages radio. Ils ont également réalisé une affiche contre la maltraitance des enfants.

Voici l'un des messages diffusés sur la radio France Bleu Bourgogne :

« Ceci est un message des élus de la commission "Solidarité, santé" du conseil municipal d'enfants de la ville de Dijon. Nous avons choisi d'agir contre la maltraitance faite aux enfants. Trop souvent, la cour de récréation est le lieu de scènes de violence. Certains jeunes peuvent subir régulièrement des injures, être victimes de coups donnés par d'autres élèves. La maltraitance des jeunes par les jeunes, ça suffit ! Si vous subissez cela, confiez-vous à un adulte. »

Une affiche a été élaborée en prenant des éléments et des propositions de chaque enfant de la commission. Le titre qu'ils ont donné est « Dire non ! à la maltraitance des enfants ». Elle montre un enfant victime de mauvais traitements qui téléphone au 119 pour trouver de l'aide. Au bas, l'article 19 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant est repris.

Article 19 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Protection contre les mauvais traitements

(Source : Unicef – <http://www.unicef.fr/userfiles/50154.pdf>)

L'État doit protéger l'enfant contre toutes formes de mauvais traitements perpétrés par ses parents ou par toute autre personne à qui il est confié, et il établit des programmes sociaux appropriés pour prévenir les mauvais traitements et pour traiter les victimes.

Document n°3

Opération *Tous à vos consoles à Sotteville*

Depuis leur élection, les jeunes de la commission « Animation et loisirs » du Conseil Municipal d'Enfants de Sotteville préparent un projet autour des jeux vidéo. Leur but est de faire découvrir des consoles « nouvelle génération » aux jeunes sottevillais qui ne peuvent se procurer ce type de matériel qui reste très onéreux*. Cette animation est à destination des enfants à partir de six ans.

Avant de mettre en place cette opération, les enfants ont élaboré un questionnaire pour recueillir l'avis des jeunes sur leurs préférences en matière de jeux vidéo. Ils souhaitent leur offrir une animation qui corresponde à leurs attentes. Ce document, réalisé avec la direction de la communication, a été distribué aux enfants et aux jeunes fréquentant les ateliers du midi, le relais Partenaires jeunes, City jeunes, le conseil municipal des enfants, le Secours Populaire et les accueils de loisirs municipaux. Ils ont récoltés 357 questionnaires complétés.

Au-delà du plaisir de jouer ensemble, l'esprit de solidarité est également mis à l'honneur puisque pour participer à cette animation, chaque jeune doit apporter une denrée alimentaire non périssable (riz, pâtes, conserves...). Toute cette marchandise est destinée à l'association de la banque alimentaire de Sotteville.

**onéreux : cher*



Etape n°2 « Sensibilisation »

Fiche enfant 2B – « Solidarité à l'échelle de la ville et de la région »

Analyse du document n°

Question n°1 – A l'initiative de qui cette action a-t-elle eu lieu ?

Question n°2 – Quel était leur objectif ?

Question n°3 – Quelle action ont-ils mis en place pour remplir leurs objectifs ?

Question n°4 – Quels ont été les participants ?

Question n°5 – Qu'est-ce que cette action a pu apporter aux participants ?

Question n°6 – En quoi cette action est-elle solidaire ?



Etape n°2 « Sensibilisation »

Fiche animateur 2C – « Solidarité internationale »



Cette fiche vous propose de sensibiliser les enfants à la solidarité internationale.

Agir pour les autres même s'ils sont loin, oui ! Mais en tenant compte de leurs besoins et de nos moyens. Pour cela, définir clairement sa stratégie est la clé d'une action réussie !

Objectifs

- Comprendre ce que signifie « solidarité internationale »
- Comprendre que les actions doivent répondre à un besoin
- Comprendre qu'il faut définir une stratégie avant de monter un projet
- Mettre en œuvre ses propres ressources pour monter un projet

Activité	Matériel	Durée
Analyse de vidéo - Débat	<ul style="list-style-type: none">• Un ordinateur ou un vidéoprojecteur• L'animation Vinz et Lou : « <i>Opération crampons</i> »• Un tableau ou une feuille si vous souhaitez qu'un enfant prenne le rôle de secrétaire.	1h

Structure de l'atelier

1. Introduction du débat
2. Analyse de l'animation
3. Synthèse et ouverture

1. Introduction du débat

Demandez aux enfants ce que signifie pour eux « être solidaire » avec d'autres pays.

Ont-ils déjà participé à des actions solidaires ? Les laisser s'exprimer librement et leur dire que vous reviendrez sur cette question après avoir regardé un film. Il pourra être utile de conserver une trace de ce débat, afin de mesurer l'évolution du discours lorsque l'on reviendra sur cette même question en fin de séance.

2. Analyse de l'animation



**« Opération crampons
Être solidaire, y'a plein de manières de le faire ».**

Vinz et Lou organisent une collecte de chaussures pour leur correspondant du Nicaragua. Mais savaient-ils que sur le sable, on joue au foot pieds nus ?

<http://www.citoyendedemain.net/coin-des-juniors/operation-crampons>

Regardez une première fois intégralement l'animation Vinz et Lou « Opération crampons » puis entamez le débat en posant les questions suivantes aux enfants :

- Où le correspondant de Vinz vit-il ? Situez le Nicaragua sur une carte.
- Pourquoi Lou veut-elle aider Ronaldo ?
- Que font les deux enfants pour l'aider ?
- Se posent-ils des questions avant de lancer « l'opération crampons » ?

Après cette première explication commune de l'histoire, regardez une deuxième fois l'animation, en vous arrêtant lorsque Lou déclare qu'il faut aider Ronaldo et ses copains parce qu'ils n'ont pas de chaussures. Posez les questions suivantes :

- Que pensez-vous de cette affirmation ?
- Et vous, lorsque vous jouez sur la plage, avez-vous des chaussures ?
- Lou a-t-elle vraiment réfléchi aux besoins de Ronaldo et de ses copains ?

Amenez les enfants à prendre conscience que pour aider vraiment quelqu'un, il faut analyser ses besoins réels.

Reprenez le visionnage de l'animation et faites une pause après la chanson sur le trottoir. Pour permettre aux enfants de réfléchir à la stratégie utilisée par les deux enfants, posez les questions suivantes :

- Les gens ont-ils compris qu'ils chantaient pour aider quelqu'un ?
- Donnent-ils leurs chaussures pour aider Ronaldo ou pour faire taire nos deux chanteurs ?
- Un autre type d'action aurait-il pu être mené à la place ?
- Vinz et Lou auraient-ils pu demander l'aide d'autres adolescents ou d'adultes ? Lesquels ?

Amenez les enfants à prendre conscience qu'après avoir analysé les besoins, il faut une stratégie pour monter son projet.

Reprenez à nouveau le visionnage de l'animation et faites une pause après le passage où Ronaldo dit que lui et ses amis mettent les chaussures pour aller à l'école.

- Quel est le bilan de l'action menée ?

Vinz et Lou n'ont pas bien analysé les besoins de Ronaldo mais leur action a quand même servi à aider les autres.

3. Synthèse et ouverture

Revenez à nouveau la question de départ : que signifie pour eux « être solidaire » avec d'autres pays ?

- L'opinion des enfants a-t-elle changé ?
- Pensent-ils être capables d'organiser un projet solidaire avec un autre pays ?
- Comment s'y prendraient-ils ?

Montrez aux enfants l'évolution de leur discours en s'appuyant sur les notes prises durant les débats de départ.



Etape n°2 « Sensibilisation »

Fiche animateur 2D – « Solidarité à l'échelle de la planète »



Cette fiche vous propose de sensibiliser les enfants à la solidarité à l'échelle de la planète.

Être solidaire avec la planète, c'est savoir que nos actions ici et maintenant ont des répercussions ailleurs dans le monde et dans les décennies à venir et au-delà.

Objectifs

- Comprendre que nos actions ont des conséquences sur le devenir de la planète
- Comprendre que la détérioration de notre environnement a des impacts pour l'humanité entière
- Comprendre que les actions des uns ont des conséquences pour les autres

Activité	Matériel	Durée
Analyse de documents (images, carte et texte) - Débat	<ul style="list-style-type: none">• 1 fiche documents par groupe• 1 fiche enfant par groupe• 1 feuille blanche par groupe• 1 tableau pour écrire, de façon visible par tous, les réponses des différents groupes.	1h à 2h

Structure de l'atelier

1. Introduction du débat
2. Analyse des documents
3. Synthèse et ouverture

1. Introduction du débat

Commencez la séance avec le groupe au complet.

Expliquez la différence entre la solidarité internationale (entre deux pays ou entre des acteurs issus de deux pays différents) et la solidarité à l'échelle de la planète (notion de développement durable).

Demandez aux enfants ce que signifie pour eux « être solidaire » à l'échelle de la planète.

Ont-ils des exemples à donner ? Les laisser s'exprimer librement et leur dire que vous reviendrez sur cette question après avoir analysé les documents. Il pourra être utile de conserver une trace de ce débat, afin de mesurer l'évolution du discours lorsque l'on reviendra sur cette même question en fin de séance.

2. Analyse des documents

Proposez aux enfants d'analyser par groupe de 4 les documents de la fiche documents.

Dans chaque groupe, demandez aux enfants de désigner un secrétaire, chargé de prendre les notes des débats, et un rapporteur, chargé de transmettre le travail de son groupe lors de la mise en commun qui aura lieu à la fin de la séance.

Laisser 35 minutes aux enfants pour répondre aux questions suivantes (fiche enfant) :

Document n°1 : L'eau douce, ressource essentielle

- Ces images montrent différentes utilisations de l'eau. Citez-les et complétez par d'autres propositions. *Se laver les dents, boire, jouer, arroser les cultures, pêcher, mais aussi produire de l'électricité, transporter des gens/des marchandises, décorer des espaces (fontaines).*
- À quels besoins répondent ces utilisations ? *Hygiène, loisirs, industrie/énergie, agriculture, alimentation et survie (boire, manger le fruit de sa pêche)*
- Classez ces besoins par ordre d'importance, en commençant par celui qui vous semble le plus vital.

Document n°2 et 3 : Carte du Rhin et Texte « Accident d'une usine à Bâle (31 octobre 1986) »

- Quelles conséquences l'incendie du hangar près de Bâle a-t-il eu ? Repérez Bâle sur la carte (document n°2). *Rejets toxiques dans l'air, dissipés après 24 heures ; pollution des eaux du Rhin, disparition de nombreuses espèces animales.*
- Quel est le lien entre l'incendie et la pollution du Rhin ? *Les eaux qui ont permis d'éteindre l'incendie ont été rejetées dans le fleuve, mais les produits toxiques présents dans le hangar se sont mélangés à l'eau et ont donc été rejetés dans le Rhin en même temps.*
- Pourquoi l'accident a-t-il aussi eu des effets en Allemagne ? Repérez le lieu sur la carte (document n°2).
- Quelle action européenne a résulté de l'accident ? *Programme d'action pour le Rhin signé par tous les pays concernés et la Commission européenne.*

Finissez l'analyse des documents par une mise en commun

- Demandez au rapporteur du groupe de dire ce qu'ils ont découvert dans le document qui leur a été confié.
- Listez au tableau les réponses de chaque groupe.

3. Synthèse et ouverture

Pour faire suite à l'analyse des documents et élargir la réflexion proposez quelques questions :

- Comment qualifier l'attitude des pays ? Sont-ils solidaires ? Pourquoi ?
- Avec qui d'autres est-on solidaire ? *Les poissons, le fleuve, la planète.*
- Où se jette le fleuve ? Que se passe-t-il si tous les fleuves sont pollués ?
- Où est-ce que cela aura des conséquences ?
- Y'a-t-il des frontières dans l'eau ?
- La pollution s'y arrête-t-elle ?

L'eau et l'air ne se satisfont pas de frontières, tout comme les poissons. L'exemple de cette catastrophe écologique, touchant un fleuve passant au travers de différents pays, permet de mettre en évidence les interdépendances entre l'homme et son milieu ainsi que les moyens d'actions nécessairement solidaires pour y répondre. L'objectif est d'amener les enfants à une prise de conscience sur le fait que nous avons tous un destin commun et qu'on ne peut pas le construire seul. Les conséquences sont à l'échelle de la planète et elles nous concernent tous.

Revenez à la question de départ : que signifie pour eux « être solidaire » à l'échelle de la planète ?

- L'opinion des enfants a-t-elle changé ?
- Pensent-ils avoir une attitude solidaire dans leur vie quotidienne ?
- Pensent-ils qu'ils pourraient faire en sorte qu'elle le soit davantage ?
- Ont-ils des idées d'actions ?

Pour aller plus loin

Livret pour comprendre mon développement durable en Languedoc-Roussillon

Un livret pédagogique a été réalisé par les Ceméa Languedoc-Roussillon et Sapie pour permettre aux animateurs professionnels de se former aux problématiques de développement durable du département. L'eau, l'énergie, les transports, les déchets, la consommation et la vie sociale sont au programme.

- Voir le livret
[http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Livret_Developpement%20 %202009.pdf](http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Livret_Developpement%20%202009.pdf)

Autres activités pour aborder le développement durable

Pour mener d'autres ateliers autour du développement durable, les Ceméa mettent à votre disposition des fiches d'activités autour de deux thématiques : « Déchets et modes de consommation » et « L'eau » (*dans le cadre du fichier « Education à l'environnement urbain »*).

- Voir les fiches d'activités « Déchets et modes de consommation »
http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/ERE_dechets_mode_consommation.pdf
- Voir les fiches d'activités « L'eau »
http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/ERE_eau.pdf



Etape n°2 « Sensibilisation »

Fiche documents 2D – « Solidarité à l'échelle de la planète »

Document n°1

L'EAU DOUCE, RESSOURCE ESSENTIELLE



© UNICEF/NYHQ2006-0844/Josh Estey



© UNICEF/TIMA2006-00146/Candido Alves



© UNICEF/NYHQ2005-1193/Roger LeMoynes



© UNICEF/NYHQ2008-1124/Christine Nesbitt



© UNICEF/NYHQ1993-1915/Giacomo Pirozzi

Document n°2

LE RHIN



Document n°3

ACCIDENT D'UNE USINE À BÂLE (31 octobre 1986)

Le 31 octobre 1986, un hangar de la société Sandoz contenant des produits chimiques (insecticides, pesticides, etc.) et situé à côté de Bâle (Suisse) prend feu. Des gaz toxiques s'échappent, formant un épais nuage. Un plan d'urgence est déclenché par les autorités, inquiètes des conséquences de l'incendie sur la qualité de l'air. Grâce aux vents, le nuage se dissipe rapidement et l'alerte est levée dès le lendemain.

Cependant, les risques de pollution de l'air écartés, il s'avère que les dégâts sont ailleurs : l'usine étant située près du Rhin, les tonnes d'eau utilisées pour éteindre l'incendie ont été déversées dans le fleuve, chargées des produits chimiques stockés dans le hangar. En quelques heures, des centaines de poissons, crabes, larves d'insectes meurent sur près de 250 km en aval du hangar, jusqu'à Mayence, mettant en péril l'équilibre écologique du Rhin. Les riverains sont privés d'eau potable. Les entreprises voisines du Rhin doivent cesser momentanément leur activité.

Le Rhin approvisionne 30 millions d'Européens en eau potable et notamment certaines régions qui ne possèdent pas d'autres sources d'eau douce. La catastrophe de Bâle a permis une prise de conscience et un programme d'action pour le Rhin a été adopté en 1987 par les États traversés par le fleuve et la Commission européenne. Les mesures de pollution réalisées 10 ans plus tard à la frontière de l'Allemagne et des Pays-Bas montrent une diminution très nette de la pollution. On a même signalé la présence de saumon, espèce qui avait totalement disparu de ce fleuve.

Source : Encyclopédie Universalis.



Etape n°2 « Sensibilisation »

Fiche enfant 2D – « Solidarité à l'échelle de la planète »

Document n°1

Question n°1 – Ces images montrent différentes utilisations de l'eau. Citez-les et complétez par d'autres propositions.

Question n°2 – À quels besoins répondent ces utilisations ?

Question n°3 – Classez ces besoins par ordre d'importance, en commençant par celui qui vous semble le plus vital.

Document n° 2 et 3

Question n°1 – Quelles conséquences l'incendie du hangar près de Bâle a-t-il eu ? Repérez Bâle sur la carte (document n°2).

Question n°2 – Quel est le lien entre l'incendie et la pollution du Rhin ?

**Question n°3 – Pourquoi l'accident a-t-il aussi eu des effets en Allemagne ?
Repérez le lieu sur la carte (document n°2).**

Question n°3 – Quelle action européenne a résulté de l'accident ?



La solidarité, en parler pour la construire

Etape 3 : Action



Objectif : Mettre en place sur le long terme des actions et des pratiques pédagogiques solidaires avec les enfants

Les ateliers ayant permis l'expression et la sensibilisation des enfants, cette troisième étape invite l'animateur et les enfants à poursuivre leur investissement avec des pistes d'actions concrètes, cohérentes avec les préoccupations des enfants et qui s'inscriront dans la durée.

Composition	Présentation
<ul style="list-style-type: none">• Fiche « Préparer l'action »	Cette fiche vous aide à préparer une action solidaire avec les enfants en suivant les étapes clés pour mener à bien ce projet.
<ul style="list-style-type: none">• Fiche « Exemples d'actions et de pratiques pédagogiques solidaires »	Cette fiche vous propose des idées concrètes pour vous investir dans des projets de solidarité sur le long terme avec les enfants, que ce soit par des actions solidaires ou des pratiques pédagogiques. A vous et aux enfants de vous inspirer de ces quelques exemples et de choisir la ou les thématiques qui vous touche le plus et sur laquelle vous voulez agir.



Etape n°3 « Action »

Fiche animateur 3A – « Préparation de l'action »



Cette fiche vous aide à **préparer une action solidaire** avec les enfants en suivant les **étapes clés pour mener à bien ce projet**.

Objectifs

- Comprendre que les actions doivent répondre à un besoin
- Apprendre comment monter un projet collectif
- Mettre en place une action solidaire

Activité	Matériel	Durée
Mise en œuvre d'un projet solidaire	<ul style="list-style-type: none">• Un tableau ou une feuille pour prendre des notes	Varie en fonction des projets

Structure de la fiche

1. Que veut-on faire ?
2. Préparer l'action

1. Que veut-on faire ?

Avant de se lancer dans l'action, il est important de déterminer avec les enfants le problème sur lequel ils souhaitent agir.

Les ateliers-débats et les ateliers de sensibilisation thématiques menés précédemment ont permis aux enfants de réfléchir à la notion de « solidarité » et la façon dont ils aimeraient agir. Ils ont constaté que la solidarité existait à différents niveaux : à l'école, dans la ville ou dans la région, entre pays mais aussi à l'échelle planétaire.



Lors de ces différents moments de réflexion, ont-ils identifié un problème commun sur lequel ils souhaiteraient agir ? Ont-ils repéré un problème extérieur qui les touche particulièrement et sur lequel ils souhaiteraient agir ?

Listez avec les enfants ces problèmes. Amenez-les à prendre en considération ce qui est réaliste et ce qui ne l'est pas.

2. Préparer l'action

Au fil des ateliers, les enfants ont compris que mettre en place une action solidaire nécessite une préparation, qu'il faut suivre une démarche précise et se poser les bonnes questions.

Identifier le public et définir ses besoins

Quel que soit le type d'action solidaire envisagé (à l'école, dans la ville, à l'international ou à l'échelle de la planète), les enfants identifieront le public auquel le projet s'adresse.

Ils commenceront par une phase de questionnement de ce public pour connaître ses besoins. On peut envisager des rencontres, des questionnaires écrits, des courriers électroniques ou traditionnels.

Elaborer un plan d'action

Une fois ces besoins définis, ils élaboreront un plan d'action et un but à atteindre.

Il est important de les aider à faire la liste des outils et des moyens dont ils disposent : de quoi ont-ils besoin pour mener à bien leur projet ? De quoi disposent-ils déjà ? Que leur manque-t-il ? Comment faire pour se procurer ce qui leur manque ?

Suivant le type d'action, ils pourront travailler avec d'autres personnes : avec qui auront-ils besoin de travailler (autres enfants, famille, enseignant, partenaires associatifs ou institutionnels, etc.) ? Comment vont-ils impliquer les bénéficiaires du projet dans la réalisation de celui-ci ?

Quelles sont les différentes étapes à parcourir pour mener le projet à son terme ? De combien de temps ont-ils besoin ? De combien de temps disposent-ils ?

Mettre en œuvre l'action

Suivre les différentes étapes pour réaliser le projet tout en sachant le réajuster en cas d'imprévu.

Faire un bilan

Enfin, lorsque l'action aura été menée à bien, les enfants devront faire un bilan. L'action a-t-elle été positive ? Les bénéficiaires sont-ils satisfaits ? Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ? Y a-t-il eu des effets négatifs ? Quelles ont été les conséquences pour eux ? Souhaitent-ils renouveler cette action ?



Etape n°3 « Action »

Fiche animateur 3B – « Exemples d'actions »



Cette fiche vous propose **des idées concrètes pour vous investir dans des projets de solidarité sur le long terme avec les enfants**, que ce soit par **des actions solidaires** ou **des pratiques pédagogiques**. A vous et aux enfants de vous inspirer de ces quelques exemples et de choisir la ou les thématiques qui vous touche le plus et sur laquelle vous voulez agir.

Structure de la fiche

1. Solidarité à l'école
2. Solidarité à l'échelle de la ville et de la région
3. Solidarité internationale
4. Solidarité à l'échelle de la planète

Solidarité à l'échelle de l'école

Vivre ensemble

▪ **Le quoi de neuf** est un temps de parole qui permet de faire une transition entre l'extérieur et l'école. Ce temps de parole favorise la constitution d'un groupe classe solidaire : les enfants s'écoutent et partagent leurs joies et leurs peines.

En savoir plus :

- Témoignage de Nadia Garcin, enseignante à l'école Emile Zola de Villiers-le-Bel :
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/quoi-neuf>
- Fiche pratique pour mettre en place un quoi de neuf :
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/quoi-neuf>

▪ **L'heure de vie de classe** est une heure particulière consacrée à l'expression des élèves sur la vie de la classe. Sorte de conseil qui veille à réguler les tensions, à trouver des manières de vivre ensemble, il institue une réflexion sur les règles, un travail de propositions et d'élaboration collective.

En savoir plus :

- Témoignage de Nadia Garcin, enseignante à l'école Emile Zola de Villiers-le-Bel :
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/heures-vie-classe>
- Fiche pratique pour mettre en place une heure de vie de classe :
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/heures-vie-classe>

Travailler et apprendre ensemble

▪ **Le travail en groupe** permet aux enfants d'être solidaires les uns des autres pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent et pour atteindre des objectifs communs. Chacun trouve sa place et contribue à la coopération au sein du groupe.

En savoir plus :

- Témoignage de Nadia Garcin, enseignante à l'école Emile Zola de Villiers-le-Bel :
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/travail-en-groupe>
- Fiche pratique pour mettre en place le travail en groupe :
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/travail-en-groupe>

▪ **Le marché des connaissances** fonctionne sur l'idée que "Personne ne sait tout, mais tout le monde sait quelque chose...". Il s'agit d'un ensemble de stands dans lesquels chacun est tour à tour « vendeur » et « acheteur » de connaissances. C'est un lieu où le rapport des élèves au savoir évolue et où chacun apprend de l'autre.

En savoir plus :

- Fiche pratique pour mettre en place un marché des connaissances :
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/marche-connaissances>

▪ **La pédagogie multi-âge** permet de regrouper des élèves d'âges différents pour faire la classe. Pour peu qu'il soit maîtrisé et accompagné, ce regroupement "multi-âge" est un formidable accélérateur d'apprentissage et de solidarité.

En savoir plus :

- Témoignage de Patrick Clerc/ Co fondateur de l'école ouverte des Bourseaux :
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/pedagogie-multi-age>

Réfléchir ensemble

▪ **L'atelier philo** est un espace de parole collective où peuvent s'exprimer les questions universelles des enfants et s'élaborer des réflexions critiques donnant du sens aux contenus scolaires. Rapport au monde, multiplicité des points de vue, réflexion sur les préjugés et l'opinion, l'atelier philo a pour but de favoriser l'émergence de sujets autonomes et responsables. La solidarité est une thématique riche à aborder lors d'un atelier philo.

En savoir plus :

- Témoignage de Nathalie Monnier-Piaud, psychologue scolaire dans le réseau d'aide spécialisée de la circonscription d'Ecouen :
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/ateliers-philo>
- Fiche pratique pour mettre en place un atelier philo :
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/latelier-philo>

Solidarité à l'échelle de la ville et de la région

▪ **Améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants et des jeunes**

Les jeunes élus du Conseil régional des Jeunes du Limousin (membre de l'Anacej) ont souhaité améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants et des jeunes du service pédiatrie de l'hôpital de Tulle. Pour cela ils ont participé à la réhabilitation d'une partie de l'aire de jeu consacrée aux enfants hospitalisés.

En savoir plus :

- Témoignage de Chantal Piquet, animatrice du Conseil régional des jeunes du Limousin :
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/atelier-ceramique-avec-enfants-hospitalises>

▪ **Défendre les droits de l'enfant en luttant contre la maltraitance des enfants**

Les jeunes élus de la commission « Solidarité – Santé » du Conseil municipal d'enfants de Dijon (membre de l'Anacej) ont souhaité défendre l'article 19 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant au travers d'une campagne de prévention radio et par le biais d'une affiche. L'article 19 protège les enfants contre les mauvais traitements : toutes les formes de violence et de brutalités physiques ou mentales.

En savoir plus :

- Témoignage d'Aline Marchand, animatrice du Conseil municipal d'enfants de Dijon :
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/lutter-contre-maltraitance-enfants>

▪ Jouer ensemble

Les jeunes élus de la commission « Animation et loisirs » du Conseil municipal d'enfants à Sotteville (membre de l'Anacej) ont souhaité faire découvrir des consoles « nouvelles générations » aux jeunes sottevillais ne pouvant se procurer ces jeux très onéreux. Après avoir rassemblé les consoles, les enfants ont organisé une après-midi de jeu. Pour pouvoir participer, les enfants de 6 à 18 ans devaient apporter une denrée alimentaire non périssable (riz, pâtes, conserves...). Cette marchandise a été redistribuée à l'association de la banque alimentaire de Sotteville. Une action doublement solidaire !

En savoir plus :

- Témoignage de Djamel Djema, responsable du Conseil Municipal d'Enfants de Sotteville-lès-Rouen : <http://www.citoyendedemain.net/temoignages/tous-vos-consoles>

▪ Conseils d'enfants et de jeunes

Que ce soit à l'échelle de la ville, de la communauté de commune, du département ou de la région, les conseils d'enfants et de jeunes permettent aux jeunes de s'initier à la citoyenneté, de dialoguer avec les élus et les services de la collectivité, de proposer et mettre en place des projets... Ils travaillent ensemble autour de sujets qui leur tiennent à cœur. La solidarité est régulièrement abordée dans les conseils qui ont souvent une commission consacrée à cette thématique. Généralement un élu est en charge de la coordination du conseil et un agent de la collectivité est chargé de l'animation du conseil.

En savoir plus :

- Le site de l'Anacej : Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes : <http://anacej.asso.fr/>

Solidarité internationale

▪ **Mon Défi pour l'éducation** est un projet pédagogique d'éducation au développement et à la solidarité internationale mené par Aide et Action qui s'inscrit dans un processus d'apprentissage basé sur les valeurs de solidarité et d'égalité. C'est un projet fédérateur qui mobilise ensemble, équipes pédagogiques, élèves, parents, autour d'une même cause : l'éducation pour tous.

En savoir plus :

- Mon Défi pour l'éducation : http://www.aide-et-action.org/ensemble/ewb_pages/t/temps-forts-mondefi2011.php
- Exemple de « Mon Défi pour l'éducation » : Tous les élèves de l'école Granados, à Marseille ont participé à la réalisation d'un poème solidaire géant : <http://www.citoyendedemain.net/temoignages/poeme-solidaire-geant>

▪ **Les classes solidaires** sont un moyen de sensibiliser les enfants à la notion de solidarité internationale en parrainant une classe d'Afrique par le biais d'une correspondance scolaire. Par un travail de groupe, les enfants apprennent à se mobiliser pour une cause concrète. En 2011-2012, Aide et Action a décidé de suspendre ce dispositif pour réaliser un bilan de cette offre de parrainage et l'adapter au mieux aux besoins et attentes des enfants et des équipes pédagogiques.

En savoir plus :

- Fiche pratique pour mettre en place une classe solidaire : <http://www.citoyendedemain.net/pratiques/classes-solidaires>

▪ **Création d'un jardin potager au Burkina Faso**

Les jeunes élus de la commission « Citoyens du monde » du Conseil départemental des collégiens de Seine Maritime (membre de l'Anacej) ont entrepris une correspondance avec des collégiens de Yoba au Burkina Faso. Ces échanges leurs ont permis de connaître leurs besoins et d'élaborer un projet de jardin potager afin d'améliorer les repas de la cantine.

En savoir plus :

- Témoignage d'Anne-Marie David, chargée de mission au Conseil des Collégiens de Seine-Maritime : <http://www.citoyendedemain.net/temoignages/creation-jardin-potager-au-burkina-faso>

▪ **Collecte de livres pour le Niger**

Après avoir écouté et défini les besoins du collège 8 de Zinder au Niger, les enfants élus du Conseil général des Jeunes du Val-de-Marne (membre de l'Anacej) ont fait une collecte de livres pour y répondre. Ils ont également réalisé un marque page gradué accompagnant les livres distribués afin de promouvoir leur démarche et la lecture des ouvrages collectés.

En savoir plus :

- Témoignage de Muriel Roelants, coordinatrice des actions citoyennes au Conseil général du Val-de-Marne : <http://www.citoyendedemain.net/temoignages/collecte-livres-pour-niger>

▪ **Créer des poupées en chiffons, les Frimousses : une poupée adoptée = un enfant vacciné**

L'Unicef France propose de confectionner des poupées en chiffon : appelées Frimousses, elles sont ensuite adoptées en échange d'un don. Le comité départemental de l'Unicef le plus proche se charge de trouver aux Frimousse une famille d'accueil lors de séances d'adoption (fêtes, expo ventes...). Une Frimousse achetée, c'est un enfant vacciné. Une action solidaire qui donne l'occasion de sensibiliser les enfants de manière ludique et pédagogique aux droits des enfants dans le monde.

En savoir plus :

- Programme Frimousses du monde : <http://www.unicef.fr/contenu/info-humanitaire-unicef/frimousses-du-monde>
- Le dossier pédagogique « Frimousses dans les écoles » : <http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/frimousses-dans-les-ecoles-le-dossier-pedagogique-2011-08-01>

▪ **La Nuit de l'Eau : sensibilisation à la nécessité de respecter l'eau**

A l'occasion de la Journée mondiale de l'Eau, la Fédération Française de Natation et l'Unicef France organisent chaque année la Nuit de l'Eau. Des animations festives, éducatives et solidaires permettent de sensibiliser à la nécessité de respecter l'eau. Les fonds récoltés par cet événement servent à venir en aide aux enfants du monde défavorisés en visant à améliorer l'accès à l'eau potable.

En savoir plus : <http://www.lanuitdeleau.com/>

▪ **Dictée solidaire au profit de l'Unicef**

Le Club Unicef jeunes du collège Jean Perrin à Saint Paul Trois Châteaux (26) a organisé une dictée solidaire au profit du programme de l'Unicef à Haïti. Une centaine d'élèves du collège et 23 parents d'élèves ont participé à la dictée à l'occasion des portes ouvertes du collège. Les frais de participation de 3 euros ont permis de collecter plus de 400€.

▪ **Clubs Unicef jeunes**

Le programme Clubs Unicef jeunes est un programme d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité. Les Clubs se créent dans des collèges avec l'accompagnement d'un ou de plusieurs enseignants. Ils permettent aux jeunes de s'ouvrir sur le monde par l'information, la réflexion et l'analyse. Des contenus et des outils sont mis à la disposition des enseignants par l'Unicef.

En savoir plus :

- Présentation des Clubs Unicef jeunes : <http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/les-clubs-unicef-jeunes-2010-06-10>

Solidarité à l'échelle de la planète

▪ Création d'un magazine pour sensibiliser à la protection de l'environnement

L'ensemble des enfants de l'école Jean-Jaurès de Villiers-le-Bel a réalisé avec le soutien de leurs enseignants et d'Aide et Action un magazine 100% Junior sur le thème de l'environnement.

En savoir plus sur la création du magazine :

- Témoignage de Ludovic Tellier, enseignant à l'école Jean Jaurès
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/magazine-100-junior-1>
- Témoignage de Gary et Cloé, membres du comité de rédaction et élèves en classe de CE2 à CM2 à l'école Jean Jaurès
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/magazine-100-junior-0>
- Témoignage de Tristan Sicard, rédacteur et chargé du projet « Magazine 100% Junior » chez Aide et Action
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/magazine-100-junior>

▪ Ateliers de tri des déchets

Une classe de CE1 de l'école Jean Jaurès à Villiers-le-Bel a organisé une animation pour vérifier si leurs camarades savaient trier les déchets. Autour de trois ateliers différents, les élèves de l'école ont dû trier les déchets qui leur étaient présentés dans les bonnes poubelles. Les élèves organisateurs ont corrigé les erreurs de leurs camarades pour leur apprendre à bien trier.

En savoir plus :

- Article au sujet de ces ateliers dans le Magazine 100% Junior publié par l'école (pages 10-11)
http://www.aide-et-action.org/e_upload/pdf/mag_junior_septembre2010.pdf

▪ Une classe de développement durable

Pendant 5 jours, les 24 enfants d'une classe de CM2 à Prades-Le-Lez dans l'Hérault sont partis en classe de découverte autour du développement durable.

En savoir plus :

- Voir le film de 20 minutes
http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article7636&var_mode=calcul

▪ Des classes environnement mahoraises

En 2010, 8 classes environnement ont été réalisées par les Ceméa de Mayotte, dans des classes de CP, CM1, CM2 et CLIS. L'objectif était de faire prendre conscience aux élèves et aux instituteurs du danger qu'encourt l'île sur la dégradation de la nature : des milieux naturels magnifiques (la faune et la flore), des sites dégradés, des endroits et milieux pollués, les conséquences posés par les déchets, le problème d'eau à Mayotte, le cycle de l'eau.

Qui sommes-nous ?

Un dossier conçu par Citoyen de demain (Aide et Action, Deci-dela, Tralalere) en partenariat avec l'Anacej, les Ceméa et l'UNICEF France.



Citoyenedemain.net est un centre de ressources qui fédère et valorise les initiatives de nombreux acteurs éducatifs engagés au quotidien dans des pratiques d'éducation citoyenne et propose des ressources pour aborder les grands thèmes de la citoyenneté avec les enfants. www.citoyendedemain.net
Il est porté par un consortium réunissant **Aide et Action**, **Deci-dela** et **Tralalere**.



Aide et Action – Organisation de solidarité internationale pour le développement, elle est présente dans 22 pays, en Afrique, en Asie, en Amérique Latine - Caraïbes et en Europe. www.aide-et-action.org



Deci-dela développe des projets éducatifs pour ouvrir les enfants à d'autres cultures, les éveiller à la tolérance et à l'esprit citoyen. www.deci-dela.org



Tralalere est producteur de contenus éducatifs numériques pour les enfants et leurs médiateurs éducatifs. www.tralalere.net



L'UNICEF, chargé de veiller au respect des droits de l'enfant partout dans le monde, s'appuie en France sur un accord-cadre signé avec le ministère de l'Éducation nationale pour accompagner les enseignants et les acteurs de l'éducation dans leur mission de sensibilisation aux droits de l'enfant et pour renforcer la citoyenneté et la solidarité chez les jeunes. www.unicef.fr



L'Anacej – L'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes promeut la participation des enfants et des jeunes à la décision publique et leur concertation au niveau local avec les élus. L'Anacej accompagne au quotidien les collectivités locales dans la mise en place d'instances de participation des jeunes. www.anacej.asso.fr/



Les **CEMÉA**, mouvement d'éducation nouvelle, association d'éducation populaire, et organisme de formation professionnelle sont porteurs depuis plus de 70 ans, d'une large expérience sociale et collective. www.cemea.asso.fr

Merci à **Mireille Bergès**, co-auteur de ce dossier pédagogique pour ses écrits et sa contribution.